
Travail : 1 salarié sur 2 couvert par une convention

Isabelle Bourgeois



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rea/4429>

DOI : 10.4000/rea.4429

ISBN : 978-2-8218-1420-2

ISSN : 1965-0787

Éditeur

CIRAC

Édition imprimée

Date de publication : 11 juillet 2012

Pagination : 38

ISSN : 1156-8992

Référence électronique

Isabelle Bourgeois, « Travail : 1 salarié sur 2 couvert par une convention », *Regards sur l'économie allemande* [En ligne], 105 | juillet 2012, mis en ligne le 19 juillet 2012, consulté le 15 septembre 2020.
URL : <http://journals.openedition.org/rea/4429>

Ce document a été généré automatiquement le 15 septembre 2020.

© CIRAC

Travail : 1 salarié sur 2 couvert par une convention

Isabelle Bourgeois

- 1 En 2011, 54 % des salariés ouest-allemands et 37 % à l'est travaillent dans une entreprise liée par une convention de branche (IAB, communiqué du 01-06-2012). Ces taux n'ont que peu varié depuis 2006, où ils atteignaient 57 % à l'ouest et 41 % à l'est, mais ils ont baissé significativement depuis 1996, où ils s'élevaient encore respectivement à 70 % et 56 %. Actuellement, 7 % des salariés à l'ouest (et 12 % à l'est) sont couverts par un accord d'entreprise (grands groupes essentiellement). L'organisation reste ainsi plus prononcée dans les anciens Länder. (IB)
-

INDEX

Mots-clés : marché du travail, emploi, salarié, convention collective, Länder, statistique